DÉCLARATION LIMINAIRE

www.fnte.cgt.fr

FNTE la cgt

CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION SOCIALE du 21 juin 2023

Monsieur le Secrétaire Général pour l'administration,

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui se tient le 101e Conseil Central dans un climat national anxiogène généré par une inflation continue que subit notre pays depuis de longs mois, notamment les hausses annuelles d'énergie et de produits de première nécessité, dégradant ainsi le pouvoir d'achat des ressortissants.

Le Président de la République prévoit une augmentation du budget de la PLM 2024 – 2030 à 413 milliards d'euros d'ici 2030 soit une augmentation de près de 40 %, tandis que le Directeur central du SCA annonce une suppression de 1000 postes, essentiellement de personnels civils, pour les 3 ou 4 prochaines années. Il semble contradictoire de réduire les ressources humaines dans le soutien des forces aux armées alors que ces missions sont unanimement reconnues par tous les acteurs.

De même qu'il est inquiétant qu'aucune mesure ne soit mentionnée dans cette loi pour remédier à la perte d'attractivité de notre ministère qui a vu sa renommée diminuer en raison de restructurations, de fermetures de services et d'établissements. La conséquence humaine de cette situation se traduit par une surcharge notoire de travail, un mal être du personnel.

Et qu'en est-il de l'action sociale qui avait l'expertise du métier ? Elle subit de plein fouet la digitalisation au MINARM qui se voit remplacer par l'IGESA et sa communication… En effet, le ressortissant peine à s'y retrouver et les services de l'IGESA ne peuvent plus abonder aux demandes de prestations. Ne vous y méprenez pas, la CGT ne remets nullement en cause les compétences du personnel de l'IGESA, mais bien le manque d'effectifs. Ne serait-il pas opportun « de rendre à César ce qui est à César », pour permettre une meilleur réactivité dans le traitement des demandes ?

D'autre part, le syndicat CGT ne peut que soutenir le Plan Famille 2 qui traduit une avancée sociale pour l'ensemble des actifs et des retraités ainsi que leurs familles. Ces mesures s'inscrivent à l'amélioration de la qualité de vie des ressortissants.

Il en est de même de la révision de l'aide à l'accueil périscolaire au niveau élémentaire ainsi que l'augmentation des plafonds du quotient familial, tout ceci permettra, peut-être, d'adoucir la hausse de l'inflation…

Concernant la Thématique Handicap, la CGT ne peut qu'encourager l'initiative d'abaisser le seuil de RQTH afin que cette prestation bénéficie au plus grand nombre.

La CGT propose au SCN ASA de réunir un Groupe de Travail sur le thème « augmentation des quotients familiaux ».

Pour conclure, la CGT voudrait souligner les compétences des professionnels du service social des Armées qui ne cessent d'œuvrer à la qualité de vie des familles du MINARM, merci pour votre investissement.

Monsieur le Secrétaire Général pour l'administration, mesdames et messieurs merci pour votre attention.

Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat

263 rue de Paris – Case 541 - 93515 MONTREUIL CEDEX

01 55 82 89 16 - trav-etat@cgt.fr

Facebook.com – FNTE CGT